

Nombre de membres			
Afférents au Bureau Syndical	En exercice	Présents	Quorum
21	21	11	11

**SEANCE DU**  
**09 MARS 2026**

Le 09 mars 2026 à 18h30, les membres du Bureau Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, au siège du SBA, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Date de convocation du Bureau Syndical  
27 février 2026

Date d'affichage de la convocation  
27 février 2026

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
Nombre de délégués ayant voté pour : 11  
Nombre de délégués ayant voté contre : 0  
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0  
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 0

Étaient présents : CHAMPOUX BRUNO, LIONEL CHAUVIN, DOLAT GILLES, DUCREUX BERNARD, LAGRU ALAIN, LOBREGAT STEPHANE, MAILLARD GUY, MARTIN FREDERICK, PELLETIER SOPHIE, SAHUT MICHEL, TRICHARD DOROTHEE

**Le quorum étant atteint, le Bureau Syndical peut délibérer.**

**Thème : MARCHÉS PUBLICS**

**dél. 19-2026 : Autorisation de signature du marché n°2601T00 relatif aux travaux préparatoires de la création d'un pôle de valorisation, d'un espace économie circulaire et d'une recyclerie à Riom**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** le Guide interne de la Commande Publique approuvé par délibération du Comité Syndical en date du 31 janvier 2023 ;

**VU** la délibération n°2024-28 du Comité Syndical en date du 17 juin 2024 portant délégation de compétences au Président et au Bureau stipulant que le Comité Syndical délègue au Bureau Syndical toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de fournitures, services et travaux ou accords-cadres d'un montant supérieur au seuil de procédure formalisée selon les textes en vigueur ;

**CONSIDÉRANT :**

- les besoins du Syndicat relatifs à la création d'un pôle de valorisation, d'un espace économie circulaire et d'une recyclerie à RIOM ;
- le lancement d'un marché de travaux préparatoires (lot 0) passé en application de l'article L 1111-2 du Code de la Commande Publique ;
- la procédure de passation sous la forme d'un appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique ;
- l'avis de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 16 février 2026 pour l'ouverture des plis ;
- l'avis de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 9 mars 2026 pour le règlement final des offres ;

- les critères intervenant pour la sélection des candidatures :
  - o la situation juridique
  - o les capacités professionnelles, techniques et financières
- les critères retenus pour le jugement des offres ont été pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique	40.0 %
3- Valeur environnementale	10.0 %

- les critères énoncés dans le règlement de consultation,
- les cinq plis déposés au terme de la phase de consultation,

La commission d'attribution des offres (CAO) a procédé au classement des offres proposées et a retenu l'offre de : **GUINTOLI (63 430 Pont-du-Château)**.

Le Bureau Syndical, Oui l'exposé du Président,  
Après en avoir débattu et délibéré,

**À L'UNANIMITÉ**

**Article 1 : AUTORISE** le Président à signer le marché 2601T00 relatif aux travaux préparatoires (lot 0) pour la création d'un pôle de valorisation, d'un espace économie circulaire et d'une recyclerie à RIOM, pour un montant de 144 959, 48 € avec le titulaire **GUINTOLI (63 430 Pont-du-Château)**.

**Article 2 : AUTORISE** le Président à signer tous les documents utiles à l'aboutissement de ce marché, y compris les éventuels avenants.

Ampliation en sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet du Puy-de-Dôme.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

Lionel CHAUVIN



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.*

Accusé de réception en préfecture  
063-256300161-20260319-DEL19-2026-DE  
Date de réception préfecture : 19/03/2026